



Fiche réponses Rallye Vincennes 2 & Informations sur la qualité de l'air

Arrêt 1 - Jardin du Levant

Bateau (transport fluvial), train, voiture/camion (transport routiers)

U - Les deux

Il faut bien différencier les gaz à effet de serre (GES) des constituants de la pollution de l'air :

- les GES ont un effet global sur le climat (CO₂, protoxyde d'azote, méthane, gaz fluorés), ils sont la cause du réchauffement climatique.
- La pollution peut être sous forme de gaz (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, ozone) ou de particules (les fameuses particules fines, peuvent être de plusieurs tailles PM₁₀, PM_{2,5}, et PM₁), a un impact local sur la santé et la production agricole.

Bande cyclable - partie de la chaussée réservée aux vélos

Piste cyclable - voie séparée réservée aux vélos

Circulation apaisée - double sens autorisé, dans une zone limitée à 20 ou 30 km/h

Arrêt 2 - Place Jean Spire Lemaître :

N - peut aggraver l'allergie aux pollens

Certains polluants chimiques de l'air peuvent modifier la réaction allergique en agissant soit sur les grains de pollen, soit directement sur les sujets sensibilisés. En effet, tandis que certaines particules polluantes permettent de rendre les pollens plus agressifs en facilitant notamment leur transport, la pollution fragilise nos muqueuses.

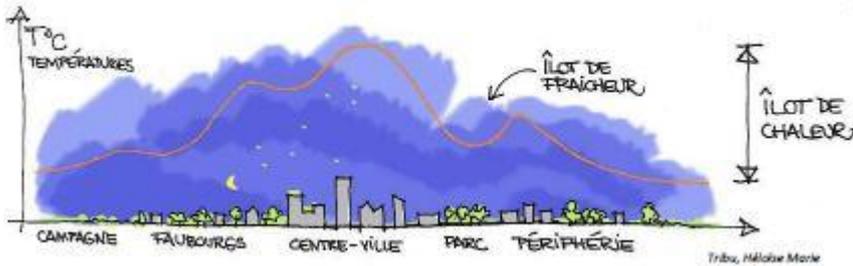
Un bio-indicateur est un indicateur constitué d'une espèce végétale, fongique ou animale dont la présence ou l'état renseigne sur certaines caractéristiques écologiques de son environnement.

Le dispositif Lichen'Go est un projet de science participative ouvert à tous dont le but est de mesurer la qualité de l'air grâce à l'observation des lichens, témoins de la qualité de l'air en ville. Le dispositif est porté par l'Université de la Sorbonne.

Arrêt 3 - Jardin exotique :

E - Les surfaces très minérales des murs et rues, celles-ci emmagasinent la chaleur et la restituent y compris la nuit.

“Les îlots thermiques ou “îlots de chaleur” sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines (centrales énergétiques, échangeurs de chaleur...) et l'urbanisme (surfaces sombres qui absorbent la chaleur, comme le goudron). Le phénomène d'îlot de chaleur urbain et ses répercussions sanitaires potentielles sont aujourd'hui pris plus au sérieux, car ils peuvent aggraver les épisodes de canicule et affecter la biodiversité en repoussant certaines espèces et en attirant d'autres, plus thermophiles”. futura-sciences.com



Arrêt 4 - Marché et collecte des biodéchets :

C - Toutes les matières d'origine végétales et animales

La méthanisation consiste à décomposer des matières organiques grâce à des bactéries qui agissent en l'absence d'air (anaérobie). Ce procédé donne du biogaz pour chauffer les habitations, pour produire de l'électricité ou pour alimenter les véhicules en qualité de biocarburant.

La méthanisation est réalisée par des services professionnels dans une unité de méthanisation. Une expérimentation est en cours à Vincennes pour permettre de collecter les déchets alimentaires des particuliers et des commerçants, afin de les valoriser par méthanisation.

Arrêt 5 - Ecole Est Liberation:

O - les espaces seront végétalisés, et les sols plus perméables

Arrêt 6 - Rue Jardin :

G - incitent les véhicules à ralentir

Les ruelles pavées ont un avantage en matière de sécurité et de qualité de l'air : les voitures sont incitées à ralentir, ce qui améliore la qualité de l'air. En effet, une vitesse plus importante nécessite une quantité d'énergie plus importante donc une consommation plus importante. Abaisser la vitesse de circulation permet également un meilleur partage entre les différents modes de déplacement (marche, vélo, voiture et transports en commun). Les rues pavées incitent les piétons à s'y aventurer, et apportent de l'esthétique à la ville.



les piétons ont priorité sur les cyclistes et les voitures

Les mobilités douces permettent de réduire efficacement les émissions de polluants, tel que le CO2 et les particules fines issus des moteurs. Exemple de mobilités douces : vélo, trottinette, skate, piéton, transports en commun, voire covoiturage !

Arrêt 7 - Le Repaire :

E – L'économie circulaire

S - Un meuble neuf dégage plus de COV, ceux-ci s'évaporent avec le temps, les meubles neufs sont plus polluants que les meubles de seconde main



Les COV (composés organiques volatils) contiennent au moins l'élément carbone et un ou plusieurs des éléments suivants : hydrogène, halogènes, oxygène, soufre, phosphore, silicium, azote... Ils sont présents dans les solvants, peintures, colles et produits de traitement du bois, on les trouve donc dans aussi dans les surfaces et les murs et sols intérieurs.

Pensez donc à bien ventiler vos pièces régulièrement lors de l'installation de nouveaux meubles. A ce titre, il existe des étiquettes environnementales évaluant les émissions dans l'air intérieur, notées de A+ à C.

Arrêt 8 - Jardin Coeur de Ville :

T - du terreau, fabriqué par le compostage des végétaux

Le compost résulte de la décomposition des déchets végétaux au contact de l'air et de l'humidité, grâce aux micro-organismes, aux lombrics et aux acariens. La durée pour obtenir un substrat exploitable à verser dans les cultures est d'environ 6 mois (3 mois à un an selon les conditions et les matières). 50% de matières sèches (brindilles, petit bois) et 50 % de matières humides sont recommandées (épluchures, feuilles, tontes). Même les matières animales cuites se compostent, mais on évite de les mettre dans les composteurs collectifs et en ville car elle peuvent attirer des nuisibles.

- Raisin - Automne
- Asperge - Printemps
- Orange - Hiver
- Melon - Été

Arrêt 9 - A vous de jouer :

E - 130 m2 comme un demi terrain de tennis

A pied	16 min	0 g	46 calories
En bus	8 min	89 g	15 calories
En voiture	7 min	226 g	0 calorie
A vélo	8 min	0 g	33 calories

Et j'aurais émis pour 2 km :

En voiture électrique	NOx (oxydes d'azote) 0g	PM10 (particules fines) 0.05 g
En bus	NOx (oxydes d'azote) 0.04 g	PM10 (particules fines) 0.01 g
En voiture essence	NOx (oxydes d'azote) 0.4 g	PM10 (particules fines) 0.06 g
A vélo diesel	NOx (oxydes d'azote) 1.2 g	PM10 (particules fines) 0.13 g